



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2849  
10 mars 2023  
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE OUVRIÈRE

Le journal  
d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)



# Pour faire reculer Macron et le grand patronat

# Continuer la lutte!

**Retraites**

- Les mensonges du ministre 3
- Les sénateurs forcent la dose 3
- Toujours plus de chômeurs âgés 3
- Les manifestations du 7 mars 4 et 5

**Leur société**

- Hausse des prix : Le Maire au service des supermarchés 6
- CMA CGM : océan de profits et vague d'inflation 6
- Gisèle Halimi : une gifle à Macron 7
- Égalité hommes-femmes : poudre aux yeux gouvernementale 7
- Contre les féminicides : plus de paroles que d'actes 7
- Vaccination contre le papillomavirus : annonces sans moyens 7
- SNU : retour vers l'âge des casernes 12
- Propagande militaire dans les classes 12
- Restos du cœur 12
- Morts au travail : perdre sa vie en essayant de la gagner 13
- Quartier Étouvie - Amiens : contre les hausses de loyers 13
- Cantines scolaires : les pique-assiettes 13

**Dans le monde**

- Grèce : une catastrophe programmée 8
- Espagne : l'exhumation d'une fosse commune 8
- Italie : "l'humanité vient d'en bas" 9
- Portugal : les enseignants en lutte 9
- Boris Johnson, le népotisme en partage 9
- Haute mer : un traité entre pirates 10
- Guinée équatoriale : Total ne paie pas ses salariés 10
- Etats-Unis : le fléau du travail des enfants 16
- Le mariage dès 13 ans 16
- République démocratique du Congo : le mépris colonial de Macron 16

**Il y a 70 ans**

- 5 mars 1953 : la mort de Staline, pas du stalinisme 11

**Dans les entreprises**

- Airbus - Toulouse 14
- Mumm - Reims 14
- Hôpitaux de Paris 14
- Novares - Libercourt 15
- Cémoi - Tincbray 15

**Agenda**

- Fêtes régionales 3
- Conférence du Cercle Léon Trotsky 3
- La Fête de Lutte ouvrière 16

# Continuer la lutte jusqu'à faire reculer Macron et le grand patronat!

Pour s'opposer à la retraite à 64 ans, toutes les confédérations syndicales avaient appelé à faire du 7 mars « *une journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les lieux d'études, les transports* ». Il fallait en être, et cette journée a été un large succès.

Macron ne nous laisse pas le choix ! Alors que cette attaque a suscité des manifestations massives, le gouvernement poursuit, comme si de rien n'était, le train-train parlementaire. Avec l'appui de la droite, il devrait parvenir à faire voter sa contre-réforme au Sénat. En cas de difficulté, il pourra toujours dégainer l'article 49.3.

Ces gens-là prétendent être les représentants du peuple. Mais ils se moquent de savoir si les ouvriers, les caissières et les manutentionnaires, les infirmières et les aides-soignantes, les aides à domicile et les auxiliaires de vie tiendront le coup jusqu'à 64 ans. Ils se moquent de savoir combien d'entre eux termineront leur carrière à Pôle emploi, en invalidité ou au RSA.

Et ils nous mentent. Pendant des semaines, le gouvernement a mené tout le monde en bateau en disant qu'il assurerait un minimum retraite à 1200 euros. Maintenant, Dussopt, le ministre du Travail, avoue que ce dispositif ne concernerait qu'entre 10 000 et 20 000 personnes.

Depuis le début, Macron a un seul objectif : trouver de l'argent dans la poche des travailleurs pour continuer d'arroser le grand patronat. Après avoir rogné sur les APL et les droits au chômage et mis à la diète la santé publique, l'éducation et les transports, il restait à prendre sur les retraites.

Le déficit des caisses, 12 à 20 milliards par an, n'est qu'un alibi pour voler deux ans de pension aux travailleurs. Il suffit de comparer. L'État accorde 160 milliards par an d'exonérations aux entreprises. Cette année, il a même ajouté 50 milliards d'aides au titre de la relance économique. Pour augmenter le budget militaire, il a prévu d'en dépenser 14 de plus chaque année, et ce, pendant sept ans...

Quand il s'agit de trouver des milliards pour aider le grand patronat, ça ne fait ni une ni deux. Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque de ce côté-là, puisqu'en 2022 Total a gagné près de 20 milliards, Stellantis près de 17 milliards et CMA-CGM 23 milliards, etc.

C'est la même histoire avec l'inflation. Le gouvernement trouve normal que les industriels augmentent leurs prix. Il n'a pas levé le petit

doigt contre Total et les autres spéculateurs et profiteurs de guerre qui ont fait flamber le prix de l'énergie et de certaines matières premières. Et nous voilà avec des prix alimentaires qui ont grimpé de 20, 30, voire 50% ! Mais, quand les travailleurs demandent que les salaires suivent la hausse des prix, gouvernement et patronat expliquent, la bouche en cœur, que c'est dangereux pour l'économie.

Tant que nous ne revendiquerons pas notre dû, nous serons sacrifiés sur l'autel des profits et condamnés à voir les milliards s'accumuler à un pôle, alors que de plus en plus de travailleuses et de travailleurs sont forcés de recourir aux Restos du cœur. Alors, il faut se battre, et le faire avec la conscience que nous pouvons gagner.

Depuis le 19 janvier, le mouvement puise sa force dans la participation massive des travailleurs du privé comme du public, des petites entreprises comme des grandes. Même la tentative de division de la droite, qui a mis les projecteurs sur les régimes spéciaux, fait long feu, tant il est évident que les véritables privilégiés sont du côté des capitalistes et des grands actionnaires parasites !

Il faut donc continuer notre mobilisation et passer à la vitesse supérieure.

« Il faut bloquer le pays », entend-on. Mais, s'il s'agit de se reposer sur les cheminots ou les travailleurs des raffineries pour gagner le bras de fer, c'est une illusion.

Ces derniers peuvent jouer un rôle d'entraînement, en même temps qu'ils exercent une pression importante sur le gouvernement. Mais ce sont les salariés du privé et du public qui pourront, ensemble, mettre le grand patronat sous pression, si les grèves se développent.

Pour gagner, notre camp a besoin de mobiliser tout le monde et d'utiliser les armes qui ont fait leur preuve dans le passé : la grève, les manifestations de masse et l'occupation des entreprises.

Unis et déterminés, nous pourrions non seulement stopper cette attaque, mais aussi repartir à l'offensive sur le reste : l'inflation, les salaires, les conditions de travail et toutes les menaces que le capitalisme fait planer sur nos têtes.

Alors, les manifestations et les grèves de la journée du 7 mars sont une étape dans notre lutte. Après ce moment de prise de conscience de notre force collective, l'action doit continuer jusqu'au recul du gouvernement !

Nathalie Arthaud



À Saint-Nazaire, le 7 mars.

## Les mensonges du ministre

Contrairement à ce qu'avaient laissé entendre certains ministres, les 1 200 euros ne constitueront pas une pension « minimum » pour tous, mais seulement pour ceux ayant connu une carrière complète au smic.

La mesure annoncée reposerait sur une revalorisation d'au plus 100 euros du minimum contributif (Mico), qui ne concerne que les pensions de base des salariés du privé partant à la retraite sans décote. Rien à voir, donc, avec une retraite minimum de 1 200 euros pour tous, et on comprend mieux pourquoi le nombre de personnes censées en bénéficier a fondu au fil des jours.

Le ministre du Travail Dussopt avait d'abord prétendu que sa mesure concernerait 250 000 retraités actuels et 40 000 de plus chaque année. À l'Assemblée, les 40 000 annoncés la veille à la radio devenaient 40 000 en 2030... le ministre parle désormais de 10 000 à 20 000 personnes concernées suivant les générations.

Parmi les personnes concernées, beaucoup ne

gagneraient presque rien et certaines seraient même perdantes, du fait du mode de calcul de certaines prestations sociales. D'après le ministère de la Santé, huit allocataires sur dix du minimum vieillesse (l'ASPA) touchent aussi une pension au minimum contributif : si ce dernier augmente, l'ASPA diminuera d'autant... les retraités concernés n'auraient pas un sou de plus en poche après la revalorisation, l'État ayant repris d'une main ce qu'il aura donné de l'autre ! Pire encore, des retraités touchant à la fois l'ASPA et les aides au logement (APL) verraient leurs revenus



Le 7 mars, à Paris.

diminuer, une même augmentation de la pension pouvant faire baisser à la fois l'ASPA et les APL.

Une pension de 1 200 euros brut par mois ne permettrait pas aux retraités

d'avoir une vie correcte en ces temps de flambée des prix, mais même cette promesse se révèle n'être rien d'autre qu'un tissu de mensonges.

Sacha Kami

## Les sénateurs forcent la dose

Alors que la population travailleuse y est très majoritairement opposée, et continue de le faire savoir, les sénateurs ont sans difficulté voté pour alourdir les conditions de retraite des salariés. Ils s'apprêtaient même, le 7 mars, à voter l'article 7 qui reculerait l'âge minimum de départ à 64 ans.

Sans toucher à leur propre régime, dit autonome parce qu'autosuffisant, les sénateurs de droite et macronistes, largement majoritaires, ont voté la suppression des régimes spéciaux dans les industries électriques et gazières, à la RATP, à la Banque de France, chez les clercs et employés de notaire et les membres du Conseil économique, social et environnemental. Les nouveaux embauchés dans ces secteurs seraient soumis au régime général, aggravant leurs conditions de départ, dès septembre 2023. Les sénateurs ont également voté

l'index seniors, censé frapper du sceau de la honte les entreprises de plus de 300 salariés qui n'afficheraient pas un taux d'emploi suffisant de travailleurs âgés, et accessoirement les menacer d'une faible amende.

Les sénateurs LR et centristes ont même ajouté leur patte personnelle, en votant un amendement instituant un « contrat dernière embauche », selon le mot d'un de leurs collègues PS. Contre l'avis du gouvernement, ils ont proposé la création d'un CDI seniors censé favoriser le recrutement par les patrons de chômeurs de plus de 60 ans. Ce contrat

exonérerait l'employeur du versement de cotisations familiales, soit entre 3,45 et 5,25 % du salaire brut concerné. Applaudissant des deux mains, les organisations patronales vont, pour certaines, jusqu'à réclamer également l'exonération de la cotisation chômage, soit 4,5 % de plus.

Pour les ministres macronistes, la mesure serait trop coûteuse – 800 millions d'euros selon Gabriel Attal – et pourrait provoquer « des effets de seuil, d'aubaine et de distorsion » selon Olivier Dussopt. Elle ne serait donc pas nécessaire pour que la contre-réforme des retraites fonctionne comme attaque antiouvrière. Elle a néanmoins été votée, la droite classique étant suffisamment représentée pour se faire valoir avec cette gâterie propatronale.

Viviane Lafont

## Toujours plus de chômeurs âgés

L'UNEDIC vient de révéler que depuis la réforme de 2010 ayant repoussé l'âge de la retraite à 62 ans, le nombre de chômeurs de plus de 60 ans a augmenté de 100 000. La nouvelle réforme aurait des conséquences pires encore.

Le montant moyen des indemnités chômage touchées par les personnes âgées de 55 à 61 ans montre que la situation est particulièrement difficile pour les femmes. Il est en effet pour elles de 900 euros au lieu de 1 358 euros pour les hommes. Et puis, une autre étude récente venant de la DARES, un organisme étatique de statistique, avait déjà montré que la réforme de 2010 avait aussi accru de 100 000 le nombre des plus

de 60 ans émargeant au RSA. Les attaques contre les chômeurs vont encore aggraver cette situation car, depuis le 1<sup>er</sup> février, la durée d'indemnisation maximale pour les plus de 55 ans est réduite de 36 à 27 mois.

Ces chiffres viennent confirmer ce que tout le monde sait. D'une manière ou d'une autre, les vieux travailleurs sont de plus en plus poussés vers la misère. Le gouvernement appelle cela « sauver le régime des retraites par répartition »... avec la peau des futurs retraités et en laissant au même moment les grands groupes accumuler des dizaines de milliards d'euros de bénéfices.

Pierre Royan

## AGENDA

### Fêtes de Lutte ouvrière

#### Saint-Nazaire

Samedi 11 mars  
de 16 heures à minuit

Base sous-marine  
de Saint-Nazaire

#### Argenteuil

Samedi 11 mars  
à partir de 16 heures

Salle de l'Atrium  
Parc Maurice-Audin  
Route de Cormeilles

#### Metz

Dimanche 12 mars  
à partir de 11 h 30

CALP de Metz-Plantières  
2A, rue Mgr-Pelt

#### Angers

Samedi 25 mars  
de 16 heures à minuit

Salle Aragon  
à Trélazé

#### Creil

Samedi 25 mars  
de 16 heures à minuit

Salle Georges Brassens  
à Villers-Saint-Paul

#### Limoges

Samedi 1<sup>er</sup> avril  
à partir de 15 heures

Espace Detaille  
Cité La Bastide

#### Mulhouse

Dimanche 2 avril  
à partir de 11 h 30

Complexe sportif (CMCAS)  
à Rixheim

## Cercle Léon Trotsky

La Chine depuis Mao :  
face aux pressions  
impérialistes  
et aux menaces de guerre

Vendredi 10 mars à 20 heures  
Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup> - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

## SNCF : grève massive et reconduite

Dans un communiqué commun du 2 mars, les fédérations cheminotes CGT, UNSA, SUD et CFDT appelaient « tous les cheminots de la SNCF et de la branche ferroviaire à se mettre en grève reconductible par période de 24 heures dès le 7 mars et jusqu'à l'abandon du projet de réforme des retraites ».

Le 7 mars, la grève a été très suivie à la SNCF. La direction annonçait 39 % de grévistes à l'échelle d'une entreprise de 140 000 salariés, tandis que, selon la CGT, un cheminot sur deux était en grève. Alors qu'il s'agissait de la cinquième journée de grève depuis le 19 janvier, la participation retrouvait pratiquement le niveau du premier jour. La grève était massive à l'exécution mais aussi dans l'encadrement. Par exemple, aux Ateliers du Landy, 70 % du collège exécution était en grève, et plus de 40 % chez les agents de maîtrise et cadres. Dans de nombreux dépôts de conducteurs, le nombre de grévistes dépassait les 80 %, mais la grève était aussi très forte dans les ateliers, les gares et sur les chantiers. Conséquence, la circulation des trains était minimale ou inexistante : un TGV sur cinq, un TER sur cinq, quasiment aucun Intercités. En Île-de-France, il n'y avait qu'un RER sur cinq ou sur dix sur la plupart des lignes, souvent limité aux heures de pointe ou à une portion du trajet. On peut dire que ce jour-là, la grève a mis les transports ferroviaires quasiment à l'arrêt.

Les assemblées générales n'ont regroupé cependant qu'une fraction limitée des grévistes, souvent en-dessous des précédents mouvements de 2018 ou 2019. Toutefois, dans plusieurs endroits, il s'agissait de la plus grosse assemblée

depuis le début du mouvement, comme à Nantes, avec 250 participants, 200 à Rennes, 90 à Orléans, ou 70 à Strasbourg. Certaines assemblées, à Strasbourg, à Paris-Nord, ont élu un comité de grève.

Partout, très majoritairement, les assemblées ont voté la reconduction. La participation aux manifestations a été fournie. Elles ont parfois commencé dans les gares et sur les parvis, confirmant le soutien de bon nombre de travailleurs.

Le 7 mars, le mouvement a donc marqué une nouvelle phase avec l'appel syndical à poursuivre la grève à la SNCF comme à la RATP, dans l'énergie, dans les ports, les raffineries ou l'Éducation nationale, et d'autres secteurs. Certains cheminots n'avaient déposé qu'une déclaration de grève d'une journée, mais de nombreux autres se sont préparés à plusieurs jours, « le temps de voir si d'autres secteurs s'y mettent », comme beaucoup l'ont dit. Les travailleurs de ces secteurs savent qu'ils ne gagneront pas seuls, et souhaitent à juste titre être rejoints dans la grève par des millions d'autres. C'est possible. Le succès du 7 mars, battant des records de participation de travailleurs du privé comme du public dans les manifestations, doit encourager ceux qui sont déjà en grève à le rester et les autres à les rejoindre.

**Christian Bernac**

## Sud-Ouest

Malgré la pluie, la manifestation de Toulouse a rassemblé 35 000 personnes, comme le 31 janvier.

À Perpignan, le quotidien *L'indépendant* annonçait 20 000 manifestants, sans doute le cortège le plus massif depuis le début. Les grévistes étaient aussi plus nombreux, comme dans le secteur de l'aide à domicile ou chez Carrefour.

Tarbes a vu la plus grosse manifestation depuis longtemps, avec beaucoup d'hospitaliers, cliniques et hôpitaux, mais aussi un cortège cheminot très « pêchu ».

À Bordeaux, la manifestation a regroupé plusieurs dizaines de milliers de personnes sous la pluie, soit bien plus que le 16 février et au moins autant que le 31 janvier, qui était la

À Lyon.



## Maine-et-Loire

À Angers, la manifestation a été la plus massive depuis le début du mouvement, avec 17 000 personnes selon la police et 19 000 selon les syndicats. Elle a même dépassé en taille les plus importantes manifestations du passé en 2010, 2003, 1995. C'est un cortège long et fourni qui a fait le tour du centre ville en passant par les voies sur berge. On voyait parmi les manifestants des travailleurs de tous horizons et de toutes générations : employés des services publics et ouvriers de la métallurgie, retraités venus par solidarité et jeunes habitués aux contrats précaires... Les pancartes faites maison ont fleuri une fois de plus, pour

dénoncer les 64 ans et tout le reste, souvent avec humour : « Y a tellement de trucs qui vont pas... qu'on ne sait plus quoi écrire ! ».

Cholet, avec 4 000 manifestants, a connu son plus gros cortège depuis le 31 janvier. Encore une fois, les ouvriers de Michelin, Thales, Charal et Nicoll ont répondu présent, aux côtés de travailleurs venus du public ou d'entreprises plus petites, signe que la contre-réforme des retraites ne passe décidément pas.

À Saumur, les chiffres déjà impressionnants des manifestations précédentes ont été battus, avec 3 700 personnes, et les opposants à la réforme se sont retrouvés

au nombre de 800 à Segré, un record depuis le démarrage de la mobilisation.

À Bressuire, dans les Deux-Sèvres, la manifestation a réuni 1 450 manifestants, la plus forte affluence depuis le 31 janvier. Elle a été marquée notamment par la présence des ouvriers de l'usine Heuliez Bus, venus de Rorthais en voiture par la quatre-voies mais au ralenti, histoire de freiner la circulation. Réunis à 70 sur leur piquet de grève au matin du 7, ils ont voté la poursuite de la grève le lendemain, et leur porte-parole a invité les manifestants à tenter de faire de même dans leurs entreprises.

## Saint-Nazaire et Lorient

À Saint-Nazaire, la manifestation a été la plus grosse de toutes les manifestations de ces dernières semaines sur les retraites. Même la police a dû le reconnaître, qui a compté 15 000 manifestants dans cette ville de 70 000 habitants.

Les cortèges des grosses entreprises industrielles de la région, Airbus ou les Chantiers de l'Atlantique, compaient aussi de nombreux salariés de la sous-traitance

comme ceux et celles d'ISS qui font du nettoyage industriel et étaient particulièrement dynamiques.

À Lorient, avec plus de 18 000 personnes dans la rue, on a battu tous les records, avec les travailleurs de la fonderie de Bretagne, Guerbert, de la santé, de l'agroalimentaire... et un autre cortège partant du port de Lorient, avec les travailleurs de l'arsenal, des magasins de marée, etc.

meilleurs chiffres depuis le début, certains s'y mettant pour la première fois. Et on notait la présence de Sabena Technics, entreprise de la sous-traitance aéronautique, où 250 travailleurs étaient à leur troisième jour de grève pour les salaires.

Enfin, un millier de manifestants se sont mobilisés à Libourne.

À Nantes.



## Nord-Pas-de-Calais

Chez Stellantis (ex-Française de Mécanique), à Douvrin, le nombre de grévistes était équivalent aux autres journées, avec quelques intérimaires et des jeunes en contrat pro.

À Arras, les manifestants étaient entre 3 000 et 5 000. Le cortège de Durisotti, une usine de carrosserie automobile, regroupait une trentaine de travailleurs, parlant de « profiter que tout le monde est dehors pour débrayer sur les salaires ». La direction de l'entreprise avait fait fermer l'usine le 7 mars. Dans la manifestation, bien des travailleurs commentaient les dividendes record des entreprises et les aides du gouvernement aux patrons.

À Renault-Douai, la production de la journée, soit des deux équipes, s'est établie à 72 véhicules, ce qui habituellement est produit en un peu plus d'une heure. Sans les travailleurs, pas de voiture ! Des dizaines de travailleurs ont débrayé, certains rejoignant la manifestation de Douai qui a compté jusqu'à 5 000 participants, soit le même niveau que celles de janvier.

À Valenciennes, 6 500 manifestants ont rempli la place d'Armes et les rues adjacentes, une des manifestations les plus réussies

depuis le début de la mobilisation. La direction de Toyota a mis l'usine en chômage partiel, suite à la grève d'un sous-traitant. Un certain nombre de CDD et d'intérimaires se sont décidés à venir manifester.

À Saint-Omer, les dirigeants syndicaux n'avaient pas voulu appeler à la manifestation, afin de bloquer les



À Lille.

rond-points sur lesquels se sont retrouvés des militants syndicaux et des militants gilets jaunes. Même si des travailleurs y sont passés,

cela ne donnait pas une impression de force comme lors des manifestations précédentes.

À Dunkerque, la direction d'ArcelorMittal a précipité les opérations de maintenance habituelle qui nécessitent la fermeture du site... pour les programmer les 7 et 8 mars !

À Boulogne-sur-Mer, des blocages aux sept rond-points de la zone industrielle de transformation du poisson ont commencé dès 4 heures du matin, près de 200 militants syndicaux et travailleurs de la zone se les étant répartis. Des travailleurs de nuit les rejoignaient en fin de poste. Chaque rond-point, organisé par les syndicats, réunissait des travailleurs d'une seule entreprise. On y parlait de tout : les salaires insuffisants, les licenciements à chaque rachat de l'entreprise par de nouveaux capitalistes ou encore du décès récent de deux collègues avant 60 ans. Dans la manifestation du matin, plusieurs milliers de travailleurs se sont retrouvés malgré la pluie.

À Lille, la manifestation a rassemblé encore énormément de monde, des jeunes s'y sont retrouvés et pour certains, c'était leur première manifestation.

## Région Rhône-Alpes

Avec plus de 30 000 manifestants à Lyon, 25 000 à Grenoble, 16 000 à Saint-Étienne, 9 000 à Chambéry, plus de 10 000 à Valence, les manifestations dans la région Rhône-Alpes ont été les plus denses et fournies depuis le début du mouvement. Des manifestations ont eu lieu pour la première fois dans de petites villes comme Ambérieu-en-Bugey. Il n'y a pas eu autant de manifestants depuis 1995.

Les travailleurs qui subiront de plein fouet le report de la retraite à 64 ans, comme ceux du nettoyage ou les aides à domicile, ont affiché leur hostilité à cette réforme. Les égoutiers, qui travaillent sans masque dans les égouts où ils attrapent diverses maladies à cause des émanations

ou des rats, partent aujourd'hui à la retraite à 52 ans. Avec la réforme, les nouveaux embauchés devraient y rester jusqu'à 64 ans !

Les taux de grévistes étaient élevés dans l'Éducation, en particulier dans le primaire, et le personnel de l'enseignement nombreux dans les manifestations, réparti dans les divers cortèges syndicaux. Plusieurs cortèges étudiants, avec des slogans hostiles au capitalisme et l'avenir sombre qu'il offre à la jeunesse, ont été remarqués, tout comme celui des salariés du spectacle, présents avec des banderoles neuves.

Les grandes entreprises étaient présentes avec des taux de grévistes proches des précédentes journées.

Des bus remplis sont venus des différentes usines de la vallée de la chimie et de quelques autres entreprises. Les ouvriers postés de la raffinerie de Feyzin ont voté la reconduction de la grève tout comme ceux de Kem One et Tredi, deux usines chimiques. Les cheminots, avec des taux de grévistes de 60 à 86 % selon les dépôts et les métiers, étaient plus nombreux à la manifestation avec une banderole « le capitalisme déraile, renversons la vapeur ». Même si les assemblées de grévistes étaient maigres et divisées par syndicat, beaucoup de cheminots ont annoncé qu'ils poursuivaient la grève le 8 mars. Plusieurs rassemblements étaient prévus ce jour-là.



À Paris.

## Lorraine

En tout, il y a eu 50 000 manifestants en Lorraine contre 12 000 pour la dernière journée, selon la presse régionale, avec de très grosses manifestations dans de relativement petites villes comme Épinal (32 000 habitants) où le nombre de manifestants était estimé entre 6 500 et 10 000 personnes.

CGT et Sud de l'usine PSA-Stellantis de Trémery ont profité du 7 mars pour dénoncer aussi les menaces sur l'emploi dans les deux usines du pôle où sont programmées 2 000 suppressions d'emplois. 80 salariés de Trémery se sont retrouvés au rond-point de la zone industrielle avec tracts et pancartes, rencontrant l'accueil chaleureux des routiers et des automobilistes qui s'arrêtaient et remerciaient.

À l'usine Stellantis de Metz, plus d'une centaine de travailleurs ont passé la matinée devant l'usine avec un barbecue intersyndical. Près de 30 % des

travailleurs de Metz ont fait grève ou débrayé une partie de la journée.

À l'usine Renault-Sovab, la production a été peu touchée par la journée de grève, l'usine comptant 1 000 intérimaires pour 1 300 ouvriers en CDI. Mais la cinquantaine de travailleurs présents à la manifestation de Metz étaient encouragés par l'ambiance chaleureuse de ce cortège compact de 9 800 à 17 000 personnes et ses nombreuses pancartes.

À Nancy, il y avait entre 12 000 et 20 000 manifestants avec davantage de jeunes et des entreprises comme Saint-Gobain Pont-à-Mousson, les cristalleries de Baccarat, Dalkia, Novacarb, Ascometal, Spie. Au CHU, on comptait 9 % de grévistes.

Cette nouvelle journée de mobilisation donnait envie de continuer à rejeter la réforme Borne-Macron et de mettre sur la table toutes les revendications ouvrières.

Correspondants LO



À Paris.

## Hausse des prix : **Le Maire au service des supermarchés**

« **Un trimestre anti-inflation** » : voilà la dernière annonce de Bruno Le Maire face aux prix qui explosent. Derrière cette formule, la grande distribution s'engage à proposer « **une sélection de produits au prix le plus bas possible** ».

Se faisant l'agent commercial des patrons de Carrefour, Système U et autres Lidl réunis le 6 mars dans son ministère, Le Maire a tenu à préciser que « **ce niveau de prix le plus bas possible sera pris sur les marges des distributeurs** ». Comme si les géants de la distribution étaient des bienfaiteurs désintéressés !

En fait, le ministre a renoncé à imposer le panier anti-inflation qu'il avait promis, pour laisser le choix des produits à chaque enseigne. Ainsi Carrefour a annoncé une sélection de deux cents produits « **à prix bloqués** », Système U a promis « **cent cinquante**

**produits à prix coûtant** » et Intermarché un panier de cinq cents références. Le contenu, le prix comme la qualité de ces paniers sont entièrement au bon vouloir des supermarchés. Ces produits pourront afficher un logo tricolore « **trimestre anti-inflation** » validé par le ministère. Sous prétexte de lutter contre l'inflation, la grande distribution va profiter d'une campagne de promotion.

Mais l'inflation n'a rien d'inéluctable ou de magique. Elle résulte des tractations menées entre les industriels, les Danone, Unilever, LU, Lactalis et autres, et les grands

distributeurs, pour se répartir les profits. Ces négociations viennent de se terminer, avec des hausses moyennes annoncées de plus de 10 %, ce qui va porter à plus de 25 % l'augmentation des produits courants, pour les deux années 2022 et 2023. La répartition des marges se fait sur la base des rapports de force établis entre les capitalistes de toute la chaîne, depuis les producteurs des matières premières, agricoles ou énergétiques, jusqu'aux distributeurs, en passant par les industriels et les transporteurs.

Dans cette chaîne, certains prennent la part du lion. Ainsi Unilever, qui fabrique la moutarde Amora, a vu ses profits augmenter de 25 % en 2022, tandis que les actionnaires de Procter

& Gamble, qui fabrique la lessive Ariel, se sont partagé un pactole de 19 milliards d'euros. En deux ans, le prix du fret maritime a été multiplié par cinq, ce qui a permis à l'armateur français CMA CGM de réaliser un record de profits en 2022. En bout de chaîne, la grande distribution n'est pas sur la paille et ses profits sont eux aussi en forte hausse.

Comme l'affirmait le journaliste François Lenglet, au 20 heures de TF1, « **le plus grand perdant est le consommateur** » car « **son salaire n'a pas suivi l'inflation** ». Les travailleurs les plus modestes, qui doivent consacrer une plus grande part de leur salaire à l'alimentaire, sont les plus grands perdants.

« **L'inflation prend au petit pour donner au gros, c'est**



*Robin des bois à l'envers* », concluait le journaliste. La formule est parlante mais, face à cela, les travailleurs ne doivent compter sur aucun Robin des bois, et surtout pas sur le gouvernement, qui accompagne les rançonneurs. Avant d'être des consommateurs, ils sont des producteurs, et leur rôle dans l'économie les met en situation d'imposer que leurs salaires soient indexés sur les prix. Un objectif vital, à mettre en avant d'urgence.

**Xavier Lachau**

## CMA CGM : océan de profits et vague d'inflation

**Avec 23,44 milliards d'euros de bénéfice net pour 2022 la compagnie maritime CMA CGM enregistre le profit le plus élevé jamais réalisé par une entreprise française, dépassant Total, Stellantis, la BNP et LVMH. Rapporté aux 75 milliards de chiffre d'affaires, ce bénéfice montre également une rentabilité exceptionnelle.**

Rodolphe Saadé, dirigeant et propriétaire avec sa famille de 75 % de la compagnie, explique modestement que cette brusque fortune découle de la hausse des tarifs de fret consécutive à l'épidémie de Covid. De 1500 euros, le prix du transport d'un conteneur de Shangai au Havre est passé,

au plus fort de la crise, à 15000 euros. Les plus gros porte-conteneurs de la CMA CGM peuvent en emporter 23000 à chaque rotation de deux mois Asie-Europe-Asie ou Asie-Amérique-Asie. Toutefois l'armateur ne dit pas qu'il exerce un monopole sur cette activité avec Maersk et MSC, les deux

rivaux et complices de taille comparable. Ils ont profité des prix parce qu'ils les ont fait monter volontairement, entraînant ainsi la première vague inflationniste qui touche désormais le monde entier. Cette période, qualifiée de « **parenthèse enchantée du transport maritime** » par le journal *Les Echos*, se paye aujourd'hui cash par 20 ou 25 % de hausse des prix alimentaires dans les pays industrialisés, bien plus encore dans les pays pauvres.

Le capital facilement et rapidement accumulé a, comme le dit toujours

modestement Saadé, été réinvesti. La CMA CGM compte désormais 593 navires, 750 entrepôts dans 420 ports et 150 000 salariés. Elle a acheté 9 % d'Air France et huit avions cargo, devenant le premier affréteur aérien en Europe. Elle a repris les logisticiens Gefco et Colis privé, acquis des terminaux portuaires à New York, Los Angeles et en Asie, une compagnie de ferries en Méditerranée. Et, bien sûr, comme tout grand patron qui se respecte, Saadé s'est payé un quotidien, *La Provence*, est entré dans le capital d'un média, M6, et sponsorise un club de foot, l'OM en l'occurrence. Ce réinvestissement consiste donc en rachats de sociétés existantes et aboutit à une monstrueuse concentration de capitaux et de puissance.

La famille Saadé, dont la fortune, désormais évaluée à 40 milliards d'euros, a été multipliée par six en trois ans, est devenue l'une des plus riches et des plus influentes du pays, au côté des Arnault, Bettencourt et autres Peugeot. Cela n'a pu se faire qu'avec le soutien constant d'un État qui, dès le début, a veillé sur le groupe, l'a financé quand il le fallait et lui a offert des

lois sur mesure. Ainsi, seuls 28 navires de la CMA CGM sont sous pavillon français et, surtout, la compagnie est imposée sur la jauge de ses bâtiments et pas sur son chiffre d'affaires. Cela revient à imposer une usine sur sa surface et pas sur sa production. D'autre part, les ports équipés à la dimension des porte-conteneurs, sans lesquels ils ne pourraient ni aborder ni décharger, sont évidemment payés par les États et les collectivités locales, partout dans le monde. Enfin, la fortune de la compagnie, fondée sur le trafic entre les usines chinoises et les marchés occidentaux, repose en fait sur les capacités de l'État chinois à organiser et à museler la classe ouvrière et sur l'exploitation de cette dernière.

Les plus gros porte-conteneurs, détenus par les compagnies géantes, représentent désormais un tiers des capacités totales de transport, contre 13 % en 2019. Le garrot posé par CMA CGM et ses deux alliées sur le commerce mondial peut dès lors se resserrer, entraînant une inflation généralisée et donc un vol généralisé des populations.

**Paul Galois**



Un porte-conteneurs CMA CGM au port d'Anvers.

## Gisèle Halimi : une gifle à Macron

**Le fils de Gisèle Halimi, Serge, a jeté un pavé dans la mare en annonçant qu'il ne participerait pas à l'hommage à sa mère prévu par le gouvernement le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.**

Il a été rejoint par la présidente de l'association Choisir la cause des femmes, fondée par Gisèle Halimi et Simone de Beauvoir. « *La décision de l'Élysée intervient après plus de deux ans de tergiversations et alors que le pays est mobilisé contre une réforme des retraites extrêmement injuste, dont les femmes qui occupent les métiers les plus difficiles seront les premières victimes. [...] Ma mère aurait défendu leur cause et manifesté à leurs côtés* », a déclaré Serge Halimi.

Gisèle Halimi mena un combat contre le colonialisme et les crimes commis par l'impérialisme français durant la guerre d'Algérie. Puis, à la fin de celle-ci, elle se consacra notamment à la cause des femmes. Au procès dit de Bobigny, en 1972, elle défendit ainsi une mère ayant aidé sa fille à avorter, alors que l'avortement était encore passible de prison. Le droit à la contraception

n'existait que depuis peu, et des centaines de milliers d'avortements clandestins avaient lieu chaque année, avec tous les risques que cela impliquait. La jeune fille fut relaxée, la mère condamnée à deux ans de prison avec sursis. Ce procès fut une étape dans la lutte menée, qui finit par aboutir à la loi de 1975. Gisèle Halimi fut aussi de bien d'autres combats, dont celui mené pour que le viol soit reconnu comme un crime.

En annonçant l'organisation de cet hommage, Macron a tenté une récupération assez grossière, parlant même de faire du 8 mars un « *temps de réconciliation* », selon les mots utilisés par l'Élysée. Toutes celles et tous ceux qui manifesteront le 8 mars rendront le meilleur hommage qui soit au combat mené par Gisèle Halimi et bien d'autres, pour la défense des droits des femmes.

**Aline Retesse**

## Égalité hommes-femmes : poudre aux yeux gouvernementale

**Le gouvernement devait annoncer le 8 mars un énième plan pour l'égalité hommes-femmes. La principale et quasiment unique mesure se réduit à interdire l'accès aux marchés publics aux entreprises ayant eu une mauvaise note à l'index d'égalité femmes-hommes ou ayant refusé de le publier.**

Mis en place en 2019, cet index permet d'attribuer une note sur 100 censée mesurer l'inégalité entre les femmes et les hommes dans les entreprises de plus de 50 salariés, en particulier dans le domaine salarial. Jusqu'à aujourd'hui, une entreprise ayant obtenu une note inférieure à 75 avait l'obligation de rendre publiques des mesures pour améliorer la situation, sans que soit prévue

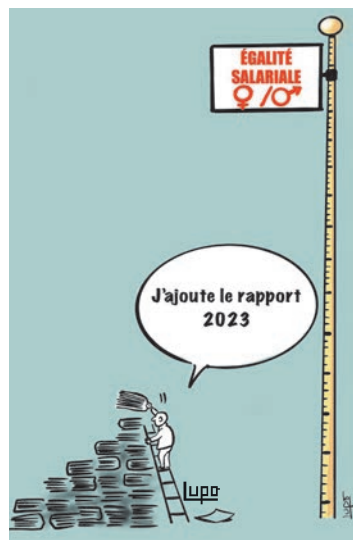
la moindre sanction. Autant dire que beaucoup d'entreprises n'en tenaient pas compte, et 39 % ne publiaient même aucun index. Il est peu probable que la mesure annoncée par le gouvernement y change grand-chose.

En effet, parmi celles qui publient un index, la note moyenne est de 86 sur 100 et 8 % seulement ont un indice inférieur au 75 fatidique. L'interdiction

de marchés publics, si elle était vraiment décidée, car son application n'est pas envisagée avant la fin du quinquennat, ne concernerait donc qu'une minorité d'entreprises. Et pourtant, selon l'Insee, les salaires des femmes étaient toujours inférieurs de 22 % à ceux des hommes en 2022.

La Première ministre, Élisabeth Borne, a bien insisté sur le fait que son objectif premier n'était pas la sanction... Cet objectif-là est assurément atteint. Les patrons pourront continuer de sous-payer les femmes en toute tranquillité.

**Hélène Comte**



## Contre les féminicides : plus de paroles que d'actes

**En deux jours, fin février, trois femmes ont été tuées par leur ex-compagnon ou conjoint, portant à 26 le nombre de féminicides depuis le début de l'année.**

Deux avaient porté plainte, et même à deux reprises pour celle tuée en Gironde, apparemment sans que la dangerosité de ces hommes ait été évaluée à son juste niveau.

Aussitôt, Darmanin et Isabelle Rome, la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, ont tenu à dégager la responsabilité du gouvernement, assurant que « de gros efforts » avaient été faits ces dernières années envers les femmes victimes de violences : 160 000 gendarmes auraient été formés pour recevoir leurs plaintes.

Certes, il y a bien eu de beaux discours de la part du gouvernement, mais bien peu d'avancées dans la protection des femmes victimes de violences conjugales, et toutes les associations dénoncent le peu de progrès

en la matière. Moins de 1 000 bracelets antirapprochement sont portés par les ex-conjoints violents ; il n'y a pas assez non plus de téléphones « grave danger » donnés aux femmes pour qu'elles puissent alerter les secours ; les logements disponibles pour les mettre hors de danger sont en nombre très insuffisant. Quant à la formation des forces de police, les progrès avancent à pas de tortue, les plaignantes n'ayant pas toujours l'écoute et le soutien qu'elles seraient en droit d'obtenir.

Dans ces conditions, le nombre de femmes tuées sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint reste autour de 120 par an, une tous les trois jours. C'est inadmissible dans une société qui se dit civilisée.

**Marianne Lamiral**



## Papillomavirus : annonces sans moyens

En visite à Jarnac le 28 février, Macron a annoncé une campagne de vaccination contre le papillomavirus pour les collégiens de 5<sup>e</sup>. Cette infection est responsable de 6 000 cas de cancer chaque année en France.

Alors que la vaccination des adolescents est extrêmement efficace, la France a l'un des taux de vaccination les plus faibles des pays développés : 45,8 % des filles de quinze ans, et 6 % des garçons, alors qu'il est de 75 % en Espagne ou encore au Royaume-Uni. L'une des premières causes de cette situation est le coût élevé du vaccin, entre 95 et 116 euros

la dose, et il en faut deux pour un schéma complet de vaccination. Même remboursé à 65 % par la Sécurité sociale, il reste trop cher pour bien des familles, comme le démontre une étude de Santé publique France. Alors la vaccination au collège, qui permettrait d'en assurer la gratuité, semble en effet être une solution.

Mais Macron n'a rien dit des moyens prévus pour mettre en œuvre cette mesure. Et pour cause ! En 2020, on recensait seulement 900 médecins scolaires pour 12 millions d'élèves. Le tableau n'est pas plus réjouissant du côté des infirmières : nombre d'établissements

n'en ont une que quelques jours par semaine. Tous croulent sous les tâches : dépister les troubles physiques ou cognitifs, assurer le suivi des dossiers médicaux, notamment des aménagements du temps scolaire, sans compter les petits bobos du quotidien et l'écoute indispensable des enfants et adolescents. Et voilà qu'ils devraient se charger d'assurer la vaccination de toute une classe d'âge !

Comme d'habitude, Macron s'est livré à une opération de communication, sans se soucier le moins du monde de résoudre un problème de santé publique.

**Camille Paglieri**

## Grèce : une catastrophe programmée

Le bilan de la catastrophe ferroviaire du 28 février près de Larissa, dans le nord de la Grèce, se monte provisoirement à 57 morts. La réaction populaire a été immédiate contre le gouvernement.

Le Premier ministre très à droite, Mitsotakis, a d'abord accusé le chef de gare, avant de présenter ses excuses devant la colère des familles et celle de la population. Cela s'est traduit dans de nombreuses villes par des manifestations de plusieurs milliers de personnes, dont 12 000 à Athènes, aux cris de « Assassins ! », « Nos morts, leurs profits ».

La véritable raison en est effectivement l'incroyable dégradation des services publics, sous les différents gouvernements, du point de vue des effectifs et du matériel. Cette dégradation est dénoncée depuis des années par la population et les militants syndicaux, y compris dans une mise en garde faite début février auprès de l'administration ferroviaire.

Sur le plan des effectifs, il manquerait, selon les syndicats, plusieurs centaines de travailleurs dans les chemins de fer, gérés aujourd'hui par deux sociétés. Hellenic Train est une filiale des Chemins de fer italiens depuis la privatisation en 2017 d'une partie d'OSE, la société ferroviaire grecque. Il reste une partie, Trainose, qui est le dernier secteur appartenant à l'État grec. Hellenic Train est responsable du transport des voyageurs et

du fret, tandis que Trainose gère l'entretien et les chantiers d'infrastructures. Dans les deux sociétés, la course aux profits a été de règle, avec tous les risques pour les travailleurs et pour le public.

Faute d'embaucher en masse, le gouvernement a décidé de reconvertir des fonctionnaires d'autres administrations, au moindre coût, comme cela été le cas pour le chef de gare de Larissa, dont Mitsotakis a tenté de faire un bouc-émissaire après cet accident. Âgé de 59 ans, à cinq ans de la retraite, à la suite d'une formation commencée à la mi-juillet 2022, il avait pris son poste de chef de gare en janvier 2023. Du 24 au 28 février, il était seul à travailler de nuit, dans une gare importante, un soir de grande circulation, sur une ligne reliant les deux plus grandes villes du pays. Si on ajoute à cela l'état totalement dégradé du matériel ferroviaire, les risques d'un accident étaient multipliés.

Quant à l'équipement matériel, sur cette ligne comme sur bien d'autres, ni la signalisation ni le contrôle électronique ne fonctionnaient depuis des années. Tout doit donc se faire manuellement ; après s'être assuré que la voie



Manifestation à Athènes le 5 mars.

est libre jusqu'à la station suivante, le chef de chaque gare doit transmettre l'information au conducteur. L'implantation du système de signalisation et de contrôle européen des trains (ETCS) exigée par l'Union européenne n'est pas réalisée ou à peine commencée sur cette ligne prioritaire, pas plus que

sur les autres. Il était donc impossible d'avertir les conducteurs des deux trains qu'ils roulaient à plus de 150 km à l'heure l'un vers l'autre, et impossible de déclencher un arrêt automatique.

Les responsables sont clairement désignés, quelle que soit l'erreur dramatique du chef de gare. Ce sont les

mêmes qui n'ont pas recruté les pompiers nécessaires pour mettre fin aux incendies meurtriers à Mati, en 2018 et dans l'île d'Eubée en 2022, les mêmes qui ont mis l'hôpital à l'agonie. Les responsables, ce sont les gouvernements grecs successifs, c'est l'Union européenne, qui a exigé le remboursement de la dette, les privatisations, la destruction des droits des travailleurs, et qui a aujourd'hui l'audace de réclamer des comptes sur les quelques millions avancés au pays pour une prétendue modernisation des transports.

Contre ces assassins, contre ceux qui ont dépouillé la population pendant des années, les manifestants ont toute les raisons de hurler leur rage.

Sylvie Maréchal

### Horaires invraisemblables

Selon un ancien président de la Fédération des chemins de fer interviewé par le journal *Kathimerini*, le manque de personnel peut se traduire par des horaires invraisemblables : « Nous avons fini par travailler 28 jours par mois, dix heures par

jour ; cela nous a donné beaucoup de répit financièrement (...) mais c'était épuisant pour un personnel vieillissant. » De plus, pour les chefs de gare, selon le syndicaliste, la limite d'âge de recrutement ne s'applique pas.

S.M.

## Espagne : l'exhumation d'une fosse commune

Le coup d'État des généraux, le 17 juillet 1936, a commencé par des massacres d'opposants, jetés dans des fosses communes, dont certaines sont aujourd'hui fouillées. Cet article est traduit du journal *Voz Obrera* (UCI-Espagne)

Après de nombreuses années de travail sur la fosse du Pico Reja, dans le cimetière de San Fernando à Séville, les travaux d'exhumation sont

terminés. 1 786 corps y ont été exhumés et les restes de plus de 10 000 personnes assassinées par le régime franquiste ont été localisés. Il s'agit de la

plus grande fosse commune d'Europe occidentale ouverte depuis celles de Srebrenica en Bosnie-Herzégovine.

Ont été analysés seulement les restes présentant des signes de violence – trous de balles, mains attachées dans le dos, restes de ligatures – ou bien quand il y a eu suspicion de violence, en particulier quand les corps ont été enterrés face contre terre.

Ce projet a pu être mené à bien grâce à la ténacité des membres des familles et des militants du Mouvement pour la récupération de la mémoire Historique, qui se réjouissent de l'aboutissement des exhumations. Cela fait en effet 80 ans qu'ils luttent pour cela. Et ils y sont arrivés !

Après l'exhumation, l'université de Grenade sera chargée de réaliser les études ADN à partir des échantillons

prélevés sur les familles par le laboratoire municipal de Séville. L'actuel maire de Séville a promis que la fosse de Monumento serait exhumée. Cette fosse se trouve également dans le cimetière de San Fernando, et c'est une autre des cinq fosses indiquées et qui, selon les spéculations, pourrait être encore plus grande que celle de Pico Reja. Espérons que ce ne soit pas des paroles en l'air !

On estime qu'à Séville il y a eu environ 3 300 meurtres dans les semaines et les mois qui ont suivi le coup d'État franquiste de 1936, car c'est l'une des provinces où on a le plus tué, environ 13 000 personnes au total. À Pico Reja sont inhumées des personnes abattues pendant les premiers mois de la guerre civile, mais aussi dans les années 1940, en plein régime franquiste.

Comme l'a dit l'un des proches présents, on n'a pas eu besoin de la présence du cardinal, ni de celle du président de l'Assemblée régionale, ni de celle des notaires pour dégager la fosse, ils ne se sont pas montrés. Et même si maintenant beaucoup profitent de la situation pour se mettre en avant, ce sont bien les membres des familles et les associations pour la Mémoire qui ont commencé, tout en étant très minoritaires, à faire l'histoire et la démonstration de ce qu'a été le génocide franquiste. Un combat de classe était en cours, dans lequel la bourgeoisie et les propriétaires terriens ne pouvaient supporter que les travailleurs luttent pour la réforme agraire et la révolution sociale.

Voz Obrera



Pendant les travaux d'exhumation.



## Italie: "L'humanité vient d'en bas"

**On n'en finit plus de compter les morts, après le naufrage d'un bateau, le 26 février, à quelques mètres des côtes de Calabre, à Steccato di Cutro, près de Crotone.**

Parti d'Izmir en Turquie, le bateau transportait au moins 180 personnes, venues d'Afghanistan, de Syrie, du Pakistan ou de Turquie, qui tentaient de fuir la misère, la guerre et les régimes dictatoriaux de ces pays.

Chaque jour, de nouvelles victimes sont retrouvées et, le 7 mars, on dénombrait 72 morts, parmi lesquels 16 enfants, 21 femmes et un nouveau-né. Le terrible bilan, si près de la terre ferme, ne s'explique que par

l'inexistence des opérations de secours. Frontex, l'agence européenne de garde-côtes, assure pourtant avoir repéré l'embarcation en difficulté et averti les autorités italiennes la veille du naufrage. En vain, puisque le gouvernement italien soutient, lui, que rien ne permettait de penser que le bateau était en difficulté.

Ce sont les habitants de Cutro qui ont rejoint les équipes de secours professionnelles pour tenter de sortir des survivants d'une

mer déchaînée. Parmi eux, Vincenzo Luciano, un pêcheur prévenu par un ami le matin du naufrage, a témoigné: « La rage m'a pris quand je ne sortais que des cadavres de l'eau. J'essayais d'attraper le plus de personnes possible avant que le ressac ne les emporte. Mais même pour le petit, qui avait les yeux ouverts, c'était déjà trop tard. Il a fallu les lui fermer. »

Une autre volontaire, qui habite tout près de la plage, explique: « Ici, c'est un endroit heureux d'habitude. En été, la plage est couverte de familles, d'enfants qui jouent. En voyant tous ces corps sans



Après le naufrage sur la côte calabraise.

vie, ces enfants morts, je me dis que pour prendre de tels risques, il faut n'avoir aucun avenir là où on se trouve et je me dis qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. » Depuis le naufrage, Vincenzo Luciano continue à parcourir des kilomètres de plage à la recherche des disparus: « J'ai promis à une mère qui a survécu de retrouver son fils, alors je cherche. De toute façon, je n'arrive à rien faire d'autre. » Un volontaire de l'association Mediterraneo souligne que « c'est d'en bas que renaît une société fraternelle, à l'opposé des conclusions du gouvernement ».

C'est le moins qu'on puisse dire devant les déclarations des ministres, où l'ignoble le dispute au cynisme. À peine arrivé sur les lieux de la catastrophe, Piantedosi, le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'extrême droite de Giorgia Meloni, a ainsi expliqué: « Quand on est dans cette situation, il ne faut pas partir » et encore moins « mettre ses enfants en danger ». Et, pour couronner le tout, il a tenu à préciser que, s'il se trouvait

dans un tel pays, il ne partirait pas, mû par son « esprit de responsabilité ».

Tandis que son ministre expliquait donc que la solution pour les migrants consiste à mourir à domicile plutôt que sur les plages italiennes, Meloni faisait part d'une « grande douleur » d'autant plus cynique qu'elle continue à assumer sans sourciller la criminalisation des ONG qui portent secours aux réfugiés en mer. Et elle s'est empressée de donner raison au pape qui, tout en dégoulinant de compassion vis-à-vis des victimes, appelle surtout à « arrêter les passeurs ».

Samedi 11 mars, des associations appellent à manifester à Crotone, sous la banderole « Vérité et justice pour les victimes du naufrage de Cutro ». C'est bien, comme elles le disent, « l'absence de réaction du gouvernement qui est aussi coupable que la mer déchaînée » et « l'absence de voies légales qui continue de faire le bonheur des passeurs et de transformer la Méditerranée en cimetière ».

Nadia Cantale

## Portugal: les enseignants en lutte

**Jeudi 2 mars, les enseignants de la moitié nord du Portugal ont été nombreux à faire grève, suivis le vendredi 3 par leurs collègues du sud. Et samedi 4 mars, deux manifestations ont réuni 40 000 personnes à Lisbonne et 45 000 à Porto.**

Depuis trois mois le mécontentement des enseignants s'exprime dans tout le pays, avec des grèves locales qui ont culminé en une manifestation de plus de 100 000 personnes samedi 11 février au centre de Lisbonne.

Les enseignants refusent un nouveau système de recrutement et d'affectation des professeurs et contestent le service minimum de trois heures d'enseignement par jour que le gouvernement a imposé. Celui-ci invoque le « droit à l'éducation », mais ne veut pas recruter suffisamment pour que ce droit se concrétise. Les

enseignants revendiquent des embauches, de meilleures conditions de travail, la fin de l'emploi de contractuels payés 1 200 euros qu'on affecte loin de chez eux, et surtout des augmentations de salaire.

En 2008, lors de la crise de la dette et des plans d'austérité sous le contrôle de l'Union européenne et du Fonds monétaire international, le gouvernement avait baissé les salaires des fonctionnaires, et gelé ancienneté et augmentations. Puis le gouvernement socialiste d'Antonio Costa, installé en 2015, a peu à peu lâché quelques

augmentations de salaire et relancé l'ancienneté. Mais il a refusé tout rattrapage, si bien que les salaires ont plus d'une dizaine d'années de retard.

Les enseignants ne sont pas seuls à revendiquer. Les cheminots viennent de terminer une série de grèves. Les soignants étaient appelés à la grève les 6 et 7 mars, pour des embauches et des augmentations de salaire. Le gouvernement socialiste se vante d'une croissance économique de 6,7 % et d'un taux de chômage retombé en dessous de 7 %. Les grandes entreprises prospèrent, mais l'inflation est officiellement proche de 10 %, presque la moitié des salariés touchent le salaire minimum de 866 euros, et dans les supermarchés les vols de nourriture sont si fréquents que certains placent les boîtes de thon sous antivol. Quant aux loyers, l'affluence des touristes les rend inabordable pour les travailleurs.

Le Premier ministre Costa annonce un plan pour freiner les prix des logements, qui limiterait le logement touristique et réduirait les logements vacants. Cela voudrait dire s'en prendre aux bourgeois qui spéculent sur l'immobilier, et Costa en est bien incapable, malgré sa majorité au Parlement. Pour les salaires et l'emploi comme pour le logement, la lutte des enseignants et des salariés en général est la seule chose qui peut être efficace.

Vincent Gelas



CNN AGENCIA LUSA

## Boris Johnson, le népotisme en partage

Au Royaume-Uni, la tradition veut qu'un Premier ministre puisse, quand il quitte le pouvoir, décorer un certain nombre de personnalités, pour services rendus à la nation. Les bénéficiaires peuvent ensuite accoler le titre de « Sir » ou de « Dame » à leur nom, et ainsi espérer bénéficier d'une respectabilité accrue.

C'est ainsi que Boris Johnson a proposé une centaine de noms, dont... son père, Stanley, ancien

haut fonctionnaire européen. Johnson, qui avait nommé son frère Jo à la Chambre des lords, n'en est certes pas à son coup d'essai. Il s'était aussi fait remarquer pour avoir allégrement distribué des milliards à des copains entrepreneurs via des contrats pendant la crise du Covid.

Ainsi va, entre copinage et népotisme, la grande « démocratie » britannique...

M. B.

## Haute mer : un traité entre pirates

Samedi 4 mars, un traité de protection de la haute mer a été signé sous l'égide de l'ONU. Après quinze ans de négociations et alors que le changement climatique et la pollution des océans deviennent toujours plus inquiétants, les représentants des grandes puissances comme ceux des ONG y ont vu un pas en avant décisif pour la protection du climat, de la biodiversité et de la planète.

On peut évidemment douter que l'ONU protégera plus la haute mer, soit 60 % de la surface de la planète, qu'elle ne protège la paix et les peuples. La pollution de l'océan et son réchauffement viennent de l'activité humaine terrestre, régie par la course au profit, face à laquelle l'ONU n'a que des phrases, et encore, à proposer.

Le traité envisage de transformer un tiers des océans en Aires maritimes protégées (AMP), ce qui en ferait des sanctuaires de biodiversité d'où toute activité humaine serait proscrite. Or les AMP existent déjà dans des zones sous contrôle étatique et sont au mieux un affichage politique ou touristique, au pire une privatisation de l'océan. Ainsi, la mer d'Iroise, bordant le Finistère, est une zone protégée dans laquelle des algues vertes reviennent chaque année, sans qu'aucune mesure sérieuse ne soit prise. La Grande-Bretagne quant

à elle a transformé en 2010 l'archipel des Chagos, dans l'océan Indien, en AMP, y interdisant toute activité humaine... sauf celle de la base militaire américaine de Diego Garcia, avec ses milliers d'hommes, ses navires de guerre, ses bombardiers et jusqu'à sa prison secrète. La France a institué en 2016 une AMP de 2500 km<sup>2</sup> autour de l'île de Clipperton dans le Pacifique. Elle est entourée d'une zone de 4,5 millions de km<sup>2</sup> dédiée à la recherche de nodules polymétalliques, la zone où on peut polluer est donc près de 2 000 fois plus étendue que la zone dite protégée.

La concurrence entre les grandes puissances et les entreprises privées qu'elles représentent compte bien plus que la protection de la nature. Les fosses océaniques recèlent en effet des espèces vivantes dont la découverte donne lieu à des brevets en chimie, biologie et même en cosmétique. Le traité indique simplement



Dans l'AMP des îles Chagos, la base militaire US de Diego Garcia.

que 1 % du profit tiré de l'exploitation de ces brevets, qui ne peut être le fait que de grands groupes capitalistes occidentaux, devra revenir aux pays pauvres. Quant aux métaux rares qui reposent au fond des mers, on commence déjà à aller les chercher. Quatorze tonnes de nodules polymétalliques ont été extraites en décembre, par plus de 4 000 mètres de fond, dans la zone de Clipperton. L'impact de cette opération sur l'environnement est inconnu à ce jour, celui d'une éventuelle exploitation industrielle encore plus. Quoi qu'en disent les scientifiques, elle risque pourtant d'être lancée et l'Autorité

internationale des fonds marins doit en décider avant la fin de l'année. L'ONG américaine très influente Pew Charitable Trusts, en pointe dans la constitution d'AMP, se contente de demander qu'un tiers des fonds soient épargnés. C'est à de telles ONG, étroitement liées au grand patronat et aux États, que seront confiées les AMP si elles voient le jour.

Tous les pays impérialistes sont aux aguets. Ainsi, le Sénat français, qui visiblement ne s'emploie pas seulement à démolir les retraites, a commandé en 2022 un rapport à ce sujet. Il conclut que l'exploitation des fonds marins peut rapporter gros et qu'en conséquence l'État

doit prendre les mesures administratives, financières et diplomatiques permettant à la cinquantaine de sociétés françaises intéressées de ramasser le pactole. Le rapport enrobe bien sûr tout cela de considérations écologiques, mais recommande que dorénavant la Marine nationale soit plus présente sur les zones concernées et que ses frégates soient équipées de drones sous-marins capables de travailler en grande profondeur.

En fait de protection de la nature, les États impérialistes préparent des Aires maritimes protégées de la concurrence, par la force des armes s'il le faut.

**Paul Galois**

## Guinée équatoriale : Total ne paie pas ses salariés

**TotalEnergies possède le plus important réseau de stations-service en Afrique, et l'exploitation, à l'origine des milliards de bénéfices de la compagnie, y sévit comme ailleurs. En témoigne ce communiqué, émanant des familles de salariés de TotalEnergies en Guinée équatoriale.**

« Depuis six mois, plus de 40 employés des stations-service de la multinationale française TotalEnergies

en Guinée équatoriale travaillent sans recevoir leur salaire.

En plus des conditions extrêmement précaires dans lesquelles ils travaillaient déjà, y compris l'absence de formalisation écrite de leurs contrats, ils ont maintenant passé six mois sans recevoir de salaire ni de treizième mois. Et ce, bien que leurs salaires soient dérisoires : 285 euros par mois (187 000 francs CFA) dans un pays où, selon les données de l'ambassade d'Espagne en Guinée équatoriale, le loyer moyen d'un appartement d'une pièce dans le centre de Malabo, la capitale, est de 300 000 francs CFA.

Actuellement, certains sont suspendus temporairement du contrat de travail et d'autres sont licenciés sans explication et, bien sûr, sans indemnité ni paiement des

mensualités dues.

La stratégie de TotalEnergies est de confier la gestion du personnel de ces stations-services à des agences équato-guinéennes, en sachant qu'elles ne respectent pas les droits des travailleurs. Des incidents identiques à ceux décrits ci-dessus se sont déjà produits dans le passé. Entre 2018 et 2021, les deux agences chargées de cette gestion par TotalEnergies, Eden Service S.L. et Atsige S.L., ont suspendu le paiement des salaires correspondants à leurs employés et les ont ensuite licenciés sans indemnité ni solde de tout compte. La première l'a fait avec dix-huit salariés.

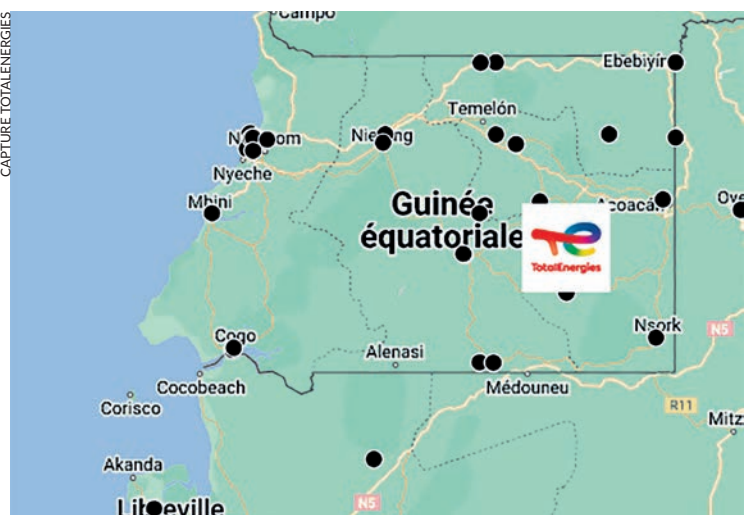
Aujourd'hui, et depuis août 2021, l'agence chargée de gérer ce personnel est Nomex S.L., qui en un an et demi a déjà accumulé 150 millions de francs CFA

(230 000 euros) de salaires impayés pour 30 autres travailleurs qu'elle a licenciés. (...)

TotalEnergies pense-t-elle que, parce qu'elle est en Afrique, les droits fondamentaux des travailleurs n'ont pas à être respectés ? (...) Les responsables de cette gestion désastreuse sont Patrick Pouyanné, président-directeur-général de TotalEnergies, Lassina Touré, directeur général de TotalEnergies en Guinée équatoriale et Noemi Makendengue Buepoyo, directrice de Nomex S.L.

Nous exigeons le paiement immédiat des salaires actuels et impayés à ces salariés, qui continuent à se rendre au travail et à dépenser pour les transports, sans salaire ni perspective (...)

**Les familles des travailleuses et travailleurs concernés**



Les stations-services TotalEnergies.

## 5 mars 1953: la mort de Staline, pas du stalinisme

Il y a 70 ans mourait Staline. De Hitler à Franco, de Horthy à Salazar, Mussolini et tant d'autres, le 20e siècle abonda en dictateurs écrasant les peuples. Il faut pourtant faire une place à part à Staline car il dirigea un régime se disant socialiste alors que sa dictature porta, plus qu'aucune autre, des coups terribles au mouvement ouvrier et à son avant-garde révolutionnaire, en URSS et partout dans le monde.

LASKI



Au camp des îles Solovki, dans les années 1930.

Sous Staline, ce fut « *mi-nuit dans le siècle* » : la trahison des révolutions dans les autres pays, la liquidation du Parti bolchevique, la terreur à grande échelle comme moyen de gouverner. Comment cela a-t-il pu arriver quelques années à peine après la révolution d'Octobre qui, en instaurant la démocratie des soviets, voulait ouvrir la voie au socialisme mondial ?

### Le « socialisme dans un seul pays » ?

Si le jeune État soviétique finit par triompher de quatre ans d'une guerre civile effroyable imposée par les Blancs et les armées impérialistes, le pays en sortit exsangue, son économie ravagée et sa population épuisée. Le reflux de la vague révolutionnaire en Europe laissait l'URSS isolée, handicapée par son immense arriération sociale héritée du tsarisme. Pire : alors que les ouvriers les plus conscients, survivants de la guerre civile, étaient absorbés par les besoins du nouveau pouvoir, la classe ouvrière, déjà très minoritaire avant-guerre, n'était plus en mesure de diriger son État.

Cela renforça une couche sociale spécialisée dans la gestion de l'État, une bureaucratie que la classe ouvrière n'avait plus la force de se soumettre. Lénine

avait tenté d'enrayer ce phénomène qui prenait des proportions monstrueuses, mais la mort mit fin à ses efforts. Des dirigeants et militants bolcheviques, qui s'étaient regroupés autour de Trotsky fin 1923, allaient mener ce combat contre la dégénérescence de l'État ouvrier et du Parti communiste lui-même.

Dans la lutte que certains dirigeants avaient engagée pour succéder à Lénine, la fraction du Parti communiste que Staline représentait au sommet du pouvoir s'appuyait sur les bureaucrates contre les révolutionnaires. Et une foule de cadres petits et grands de l'appareil dirigeant finirent par se reconnaître dans la fraction stalinienne. Prônant le « *socialisme dans un seul pays* », une aberration pour tout marxiste,



Convoi vers le Goulag.

Staline levait un drapeau contre Trotsky, resté fidèle à la théorie de la révolution permanente, qui avait été au cœur de la politique de Lénine et des bolcheviks. Il indiquait aussi aux bureaucrates et à la bourgeoisie mondiale qu'avec lui c'en serait fini de la révolution dans tous les pays.

Sous Staline, les camps de concentration se remplirent de millions de travailleurs forcés : des opposants, réels ou prétendus tels, mais surtout un nombre effroyable d'ouvriers et de kolkhoziens condamnés pour des peccadilles, voire sans raison.

En même temps, le régime vantait sa Constitution de 1936 comme « *la plus démocratique du monde* ». Alors que la politique stalinienne avait permis à Hitler d'accéder au pouvoir en Allemagne et qu'ensuite elle avait étranglé la révolution en Espagne, la propagande chantait Staline comme « *le défenseur des travailleurs* », « *l'ami des peuples* ». Les Partis de l'Internationale communiste, dont le parti français, applaudissaient aux procès de Moscou, présentant l'URSS comme le paradis des travailleurs.

### Terreur bureaucratique et ordre impérialiste

La Deuxième Guerre mondiale fut une tragédie pour l'URSS et son peuple. La bureaucratie n'aspirant qu'à profiter en paix de sa position privilégiée, Staline avait cru échapper à la guerre en faisant les yeux doux aux démocraties occidentales, puis à l'Allemagne nazie. Confiant dans son pacte avec Hitler, Staline avait laissé l'Armée rouge



Khrouchtchev à la tribune du 20e congrès du PCUS en février 1956.

sans préparation, après avoir décimé ses officiers. L'armée allemande atteignit Moscou et Leningrad en quelques semaines. Finalement, l'URSS put résister à Hitler, et à l'incapacité de la bureaucratie à assurer sa défense, grâce à l'héroïsme de sa population, au front comme à l'arrière. Elle le paya de 20 millions de morts et d'immenses destructions.

Churchill et Roosevelt ayant associé Staline à leur repartage du monde, celui-ci se chargea de défendre l'ordre mondial, d'empêcher que les peuples se lancent à l'assaut du pouvoir comme en 1917-1923. Il le fit dans l'Europe de l'Est que son armée occupait, et dans les autres pays en mettant les Partis communistes au service de la bourgeoisie, au nom de la « reconstruction nationale ».

Cela accompli, l'impérialisme n'avait plus autant besoin de Staline. La guerre froide s'engagea, marquée par la constitution de l'OTAN, une alliance militaire occidentale dirigée contre l'URSS. Face à cette menace, Staline chercha à s'assurer la loyauté des « pays de l'Est » en affermissant son contrôle militaro-policié, et par une série de procès contre leurs dirigeants.

En URSS, Staline, qui craignait que la population relève la tête, accentua la répression. Il fit envoyer en camps un million de soldats, ex-prisonniers en Allemagne, qu'il accusa de s'être laissé capturer. Il fit déporter des peuples entiers, sous l'accusation d'avoir trahi. Puis, il lança une affaire aux relents antisémites, un prétendu complot des « blouses blanches », prélude à une nouvelle purge des milieux dirigeants.

### Le stalinisme après Staline

Aucun membre du Bureau politique ne pouvait se croire à l'abri. Aussi le 28 février 1953, quand Staline eut une attaque, ses lieutenants le laissèrent agoniser, le temps d'organiser des obsèques grandioses, et surtout sa succession. Béria, chef de la police politique, donc le plus dangereux des prétendants, fit l'unanimité à ses dépens : il fut arrêté, puis exécuté, avec ses adjoints. Khrouchtchev, chef du parti, fut le plus habile. Devenu successeur en titre de Staline, il l'accusa en 1956, au 20e congrès du parti, sinon de toutes les tares du régime, en tout cas d'avoir fait exécuter de nombreux « bons staliniens », disait-il en s'adressant aux bureaucrates.

Ce que l'on qualifia de « *déstalinisation* » n'était guère plus que la promesse faite aux bureaucrates qu'ils pourraient jouir de leurs privilèges sans plus craindre pour leur vie.

Le régime souleva un peu le couvercle de la censure, surtout littéraire, un « dégel » qui permit à l'intelligentsia de voir en Khrouchtchev un libéral. Mais le régime n'avait, sur le fond, rien perdu de son caractère parasitaire, réactionnaire, policier et violemment antiouvrier.

Il le prouva dès juin 1953, en lançant ses tanks contre les ouvriers de Berlin-Est en grève. Puis il réprima dans la foulée les soulèvements des ouvriers tchèques de Plzen, polonais de Poznan et, en octobre-décembre 1956, Khrouchtchev dut s'y reprendre à deux fois pour faire écraser par ses chars la révolution des conseils ouvriers de Hongrie.

Pierre Laffitte

## SNU: retour vers l'âge des casernes

Selon un document publié par erreur sur le site Internet du ministère de l'Éducation nationale, le Service national universel (SNU) inauguré en 2019 pourrait devenir obligatoire à la rentrée 2024 pour les quelque 800 000 jeunes des classes de seconde.

Pour l'heure, organisé hors du temps scolaire, ce service conduit des volontaires âgés de 15 à 17 ans – 32 000 en 2023 contre 50 000 espérés par le gouvernement – à vivre pendant douze jours une vie de caserne, encadrés par des militaires ou des animateurs, en uniforme avec salut au drapeau et *Marseillaise* obligatoires. Selon les promoteurs de ce service national, se familiariser aux «valeurs de la

République» et prendre goût à «l'engagement» passe par la marche au pas, le parcours du combattant, les séances de self-défense. Aucune initiation aux armes à feu n'est au programme, mais le SNU – qui se prolonge d'une mission d'intérêt général – n'est pas une colonie de vacances: sous couvert de camaraderie et de vie collective, l'objectif est de faire mariner les participants dans un bain patriotique, sans s'interroger

sur le rôle qu'a eu et qu'aura l'armée française. Le SNU, plus qu'une préparation militaire, a un objectif d'endoctrinement que Macron se prépare à étendre à toute une classe d'âge sur le temps scolaire.

L'objectif d'une généralisation du SNU n'est pas une surprise, et une partie de la jeunesse le conteste depuis des mois. Mi-décembre, sur le pont du porte-avions *Charles-de-Gaulle*, Macron avait déclaré son ambition que la jeunesse soit mise plus étroitement au contact de la chose militaire: «*Je sais pouvoir compter sur les militaires pour faire face aux défis de renforcer les forces morales de la nation, en particulier de la jeunesse.*» Alors que des centaines de fermetures de classes sont annoncées pour septembre 2023, que des milliers de postes d'enseignants sont menacés par la réforme de la voie professionnelle, deux milliards d'euros sont envisagés pour un encadrement militaire, même de courte durée, de la jeunesse scolarisée.

«*Il s'agit d'un bagage républicain offert à tout le monde, en aucun cas le*

*retour d'un service militaire*», s'est défendue ces derniers jours Sarah El Haïry, la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel. Mais la distance entre le bagage et le paquetage peut être courte étant donné la montée des tensions

internationales. Comme le dit la chanson du film *Avoir vingt ans dans les Aurès* sur la sale guerre coloniale menée par l'armée française en Algérie: «*Fous pas ton pied dans cette merde ou bien t'y passeras jusqu'au cou.*»

**Boris Savin**

## Restos du cœur: face à l'augmentation de la pauvreté

Les Restos du cœur, l'association fondée par Coluche en 1985, ont entamé leur trente-huitième campagne de collecte les 3, 4 et 5 mars.

Un concert des Enfoirés a lancé la mobilisation des dizaines de milliers de bénévoles qui récoltaient denrées alimentaires et produits d'hygiène dans près de 7 000 supermarchés.

Dans le contexte actuel de hausse importante des prix, la campagne des Restos est vitale pour de plus en plus de monde. En 2021-2022, l'association a distribué 142 millions de repas à 1,1 million de personnes. Or chacun voit la pauvreté augmenter. Rien que pour les trois mois de la campagne d'hiver, les Restos ont constaté une augmentation de 22% de leur public, dont la moitié de jeunes de moins de 25 ans, particulièrement touchés par les contrats précaires et les fiches de paie qui vont avec. Comme le remarque avec inquiétude leur président, les gens doivent faire un choix «*entre remplir leur réservoir ou leur frigo.*»

L'année dernière, 8 700 tonnes de produits avaient été récoltées. L'association espère atteindre 9 000 tonnes cette année. Mais les bénévoles, qui sont

souvent des travailleurs et des retraités modestes, et parfois d'anciens bénéficiaires, craignent une baisse des dons. Il faut dire que ceux qui remplissent les chariots de la collecte sont frappés eux-mêmes de plein fouet par les petits salaires et l'explosion des prix, et la frontière entre bénévoles, donateurs et bénéficiaires est parfois ténue.

De plus en plus de travailleurs pauvres ne peuvent compter que sur les associations comme les Restos du cœur, le Secours populaire ou bien d'autres pour boucler les fins de mois. Les patrons, tout comme le gouvernement, expliquent depuis des mois qu'il serait dangereux, voire irresponsable d'augmenter les salaires. Ce serait pourtant la moindre des choses qu'ils suivent la hausse réelle des prix, ceux des produits alimentaires comme ceux de l'énergie, des loyers, etc. Une revendication vitale pour stopper l'appauvrissement du monde du travail.

**Camille Paglieri**



**Inès Rabah**

## Propagande militaire dans les classes

Les enseignants de l'académie d'Amiens ont reçu une proposition de formation à la défense pour les collèges et lycées, émanant du conseiller défense (sic!) du recteur.

Cette journée est organisée depuis plusieurs années conjointement par le ministère de la Défense, l'Éducation nationale et l'Institut des hautes études de la défense nationale selon un protocole signé en 1982. Mais, dans le contexte de préparation à la guerre et avec l'annonce de l'expérimentation du Service national universel obligatoire dans certaines académies, l'école aussi semble appelée à participer à une préparation psychologique des jeunes.

Depuis la suspension du service militaire en 1997, le ministère met l'accent sur l'enseignement de la défense nationale et européenne dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Une matière, l'enseignement moral et civique, y est consacrée, qui fait l'objet d'une épreuve au baccalauréat. Les textes qui donnent des indications aux enseignants sont un reflet de la propagande que subit la population. Ils parlent du risque de guerre contre la Chine, de ses cyberattaques, et des risques qui viennent des États qui tentent de se procurer la bombe atomique tels l'Iran ou la Corée du Nord. Et si pour les uns, dont la France, il est dit qu'il s'agit d'une arme de dissuasion, la bombe est considérée comme une arme offensive dans l'arsenal de l'Iran ou de la Corée.

Il est ainsi de plus en plus demandé aux enseignants d'être une courroie

de transmission de la propagande diffusée par l'État et les médias, représentant les intérêts de la grande bourgeoisie française et impérialiste. Lors de la Première Guerre mondiale, le gouvernement avait exigé des instituteurs qu'ils s'impliquent dans la mobilisation de la jeunesse. Son lointain successeur voudrait préparer les enseignants à jouer ce même rôle. Quelques jours après le courriel invitant à la journée, un autre est arrivé, informant qu'il ne fallait plus s'inscrire en raison du succès de l'opération. Mais, qu'ils aillent ou non au stage, le rôle des enseignants n'est pas d'être des propagandistes de la guerre mais au contraire de donner aux élèves des outils nécessaires à la compréhension du monde tel qu'il est et des dangers d'une société divisée en classes.

## Morts au travail : perdre sa vie en essayant de la gagner

Samedi 4 mars, à deux pas des Invalides et du ministère du Travail, s'est tenu un rassemblement d'une centaine de personnes. L'appel émanait du collectif Stop à la mort au travail, constitué par des parents et des proches de travailleurs victimes d'accidents du travail mortels, qui tenait à cette occasion sa première réunion.

Le collectif réclame plus de transparence sur les chiffres de la mort au travail, car l'Assurance maladie ne décompte pas les travailleurs de la fonction publique, ni les indépendants, les travailleurs détachés ou sans-papiers, ce

qui permet de minimiser les chiffres. D'après Matthieu Lépine, un professeur d'histoire à Montreuil qui tient régulièrement un blog sur les accidents du travail, « il y aurait eu 896 morts dans des accidents du travail en 2019. Mais ce chiffre n'apparaît

dans aucune étude, aucune analyse, aucun rapport, car ni la Cnam, ni la Dares, ni aucun autre organisme ne prend en compte dans son panel l'ensemble des actifs. » Ce sont donc près de deux personnes par jour qui meurent au travail en France.

« On ne veut pas verser une larme, on ne veut pas pleurer, on veut que les choses changent », a déclaré Caroline Dilly, une des fondatrices du collectif, dont le fils Benjamin, couvreur, est mort à 23 ans en

chutant d'une nacelle. Pour Fabienne Bérard, mère de Flavien, mort à 27 ans sur un chantier de forage pétrolier en Charente, il s'agit de « mettre des visages sur des chiffres, et dénoncer la négligence avec laquelle sont traités nos jeunes ». Les chiffres montrent que les travailleurs intérimaires et ceux qui font les travaux les plus durs sont les plus touchés. Mais les accidents mortels sont aussi plus fréquents chez les travailleurs les plus âgés, au-delà de 50 ans.

Les familles demandent l'application de mesures de prévention, des condamnations fermes des employeurs ayant manqué aux obligations de sécurité, et qu'il y ait un accompagnement des proches. C'est

effectivement un minimum car, à la souffrance d'avoir perdu quelqu'un, s'ajoute celle de devoir attendre le résultat d'enquêtes qui sont souvent longues. Aux yeux des policiers et des magistrats, ces affaires ne constituent pas des priorités, et ils ne sont jamais pressés de demander des comptes à des employeurs.

Depuis des années, les effectifs des inspecteurs du travail diminuent, et les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) ont été supprimés en 2020. La recherche de la rentabilité, la durée et la pénibilité excessives du travail, les économies sur la sécurité continuent à tuer tous les jours.

Hélène Comte

## Quartier Étouvie - Amiens : contre les hausses de charges et de loyers



La manifestation du 3 février.

Le quartier populaire d'Étouvie, à l'ouest d'Amiens, compte plus de 7000 habitants, qui vivent pour la plupart dans des logements sociaux. La Société immobilière picarde (SIP), qui tente d'imposer des augmentations, s'est heurtée à leur mobilisation.

La SIP, bailleur social de 2 300 logements du quartier, a décidé des hausses de charges et de loyer qui pouvaient grimper jusqu'à 120 euros pour le mois de février, pour certains locataires ! Ses dirigeants doivent pourtant avoir moins de mal à payer leurs factures que les locataires, puisque les bénéfices annuels de la société sont de l'ordre de 9 millions d'euros, soit environ 740 euros par logement qu'elle possède dans la région.

La nouvelle de l'augmentation a circulé et des discussions ont eu lieu sur la page Facebook où les habitants ont l'habitude d'échanger. L'idée d'une mobilisation a pris et, le 3 février, 300 locataires se sont retrouvés pour une première manifestation, devant les locaux de l'antenne du quartier de la

SIP. Ils étaient encore plus de 150 à se réunir le 16 février pour décider de réclamer que l'augmentation des charges ne dépasse pas le maximum légal. Les locataires se sont manifestés en envoyant près de 700 lettres de contestation et en faisant circuler une pétition qui a réuni 1 800 signatures.

Le 27 février, c'est devant les locaux de la SIP dans le centre-ville d'Amiens qu'une centaine de manifestants ont été « animer » la réunion du conseil d'administration du bailleur. Celui-ci leur a bien entendu fermé la porte au nez, mais il faut croire que les cris et les chants « On est là, on est là... » ont porté. La direction de la SIP a en effet annoncé dans la foulée que la hausse moyenne des charges serait ramenée à 15,50 euros en mars, contre 43,50 euros

en février. Elle a également promis qu'aucune augmentation ne dépasserait 50 euros.

Les habitants du quartier se sont promis d'être vigilants quand ils recevront leur prochaine quittance de loyer. Cette mobilisation a permis de resserrer les liens, dans ce quartier coupé du reste de la ville et où la situation de nombreux habitants se dégrade. Se reconnaître et pouvoir discuter à l'arrêt de bus, parce qu'on a manifesté ensemble, tisser des liens entre habitants, c'est déjà un acquis important !

Le groupe Facebook du quartier a gagné de nouveaux participants et la manifestation du 7 mars y a par exemple été évoquée. Des habitants de logements de la SIP d'autres quartiers de la ville s'intéressent à ce qu'ont fait les habitants d'Étouvie. Ces liens et l'expérience d'une première mobilisation qui a payé seront précieux pour l'avenir.

Correspondant LO

## Cantines scolaires Vaux-en-Velin : les pique-assiettes

Depuis janvier, la mairie de Vaux-en-Velin fait des économies sur le dos des enfants en servant des repas incomplets : sans même en informer les parents d'élèves, la maire PS, Hélène Geoffroy, a décidé de supprimer du menu, selon les jours, soit l'entrée, soit le produit laitier, soit le dessert.

Dans cette ville populaire, le repas pris à l'école est pour certains enfants le seul équilibré de la journée. Avec cette mesure, ils devront se serrer la ceinture. Cette mesure choque d'autant plus qu'en décembre, face aux parents et enseignants qui se

mobilisaient contre d'autres restrictions telles que la suppression des séjours scolaires et la baisse des dotations aux écoles pour le matériel, la municipalité avait répondu que c'était la seule solution pour ne pas augmenter le prix des repas de cantine.

Face à la colère des habitants, les élus de la majorité osent prétendre que les restrictions sur le menu permettent de limiter le gaspillage alimentaire... C'est sûr que les enfants ne risquent pas de gâcher ce qu'on ne leur donne pas à manger !

Correspondant LO

## Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 230 (mars 2023) :

- Réforme des retraites : vers un réveil de la combativité ouvrière ?
- États-Unis : après les élections de mi-mandat
- Contre la guerre en Ukraine et sa généralisation
- Cryptomonnaies : le capitalisme miné par la spéculation
- Algérie : trois ans après la fin du Hirak, une reprise en main
- Les articles de Karl Marx et Friedrich Engels dans le *New-York Daily Tribune*

Prix : 2,50 euros-Envoi contre cinq timbres.



## Airbus – Toulouse: on travaille, ils profitent

**Le 16 février, Airbus a publié ses résultats pour 2022: 4,25 milliards d'euros de bénéfices. C'est un record qualifié d'historique par toute la presse, même si moins d'avions ont été livrés. Au point d'ailleurs que le journal *Les Échos* a pu écrire: « On dirait qu'Airbus a trouvé la méthode pour gagner plus en travaillant moins. »**

La méthode est simple: c'est la gestion capitaliste au détriment des travailleurs. Si on fait le rapport entre les bénéfices réalisés et les 134 267 salariés du groupe

fin 2022, chacun a rapporté par son travail 2 600 euros par mois. À comparer avec les 2 % d'augmentation générale du 1<sup>er</sup> juillet dernier et le 1 % dont les salariés

devraient bénéficier le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Et même si la direction vient d'annoncer que la prime d'intéressement au titre de 2022 sera de 3 095 euros net, à condition d'avoir été présent douze mois, on est très loin du compte.

Pour le moment, les travailleurs sont plutôt attentistes. Mais, lors des mobilisations contre la réforme des retraites, ils ont été nombreux à débrayer: ainsi le 19 janvier, ils étaient 4 000 grévistes et trente bus avaient été affrétés par les syndicats pour aller à la manifestation; le 31, ils ont été aussi nombreux sinon plus. Pour la plupart d'entre eux, travailler deux ans de plus est inacceptable. À la production, avec les horaires de nuit, on se ruine la santé. Dans les bureaux, les burn-out se multiplient. Le mécontentement concerne aussi les salaires. En effet, si Airbus essaie de faire quelques efforts pour présenter des salaires d'embauche attrayants, l'ensemble des salaires restent

à la traîne. Et même si certains syndicats quémandent la réouverture des négociations sur les salaires, alors que le chariot des courses a augmenté de 17 %, ça ne fait pas le compte.

Et puis, il y a l'inquiétude face au nouvel accord Reload qui, entre autres, instaure l'annualisation du temps de travail, officialise l'abandon du « variable » qui permettait une certaine souplesse lors de l'embauche ou de la sortie. Il augmente le temps de travail (les cadres doivent travailler 214 jours) et intègre la mise en application du salaire au poste de travail de la nouvelle convention collective de la Métallurgie. Cet accord va être appliqué le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et seule la CGT ne l'a pas approuvé. Ce

sont de nouvelles attaques en perspective pour augmenter l'exploitation.

Les embauches ne sont absolument pas à la hauteur des besoins, l'augmentation des cadences d'assemblage se fait à effectifs réduits, et les retraités comme les malades ne sont pas remplacés. Le sous-effectif frappe aussi les nombreux sous-traitants. À l'automne dernier, Airbus a pu annoncer un taux de rentabilité de 14 %, au lieu des 10 % prévus.

Voilà comment Airbus peut annoncer des bénéfices faramineux. Ils se font sur le dos des salariés, et ce sont les actionnaires qui en profitent: le dividende va augmenter de 20 % et ils vont se partager 1,5 milliard d'euros.

**Correspondant LO**



## Mumm – Reims: la coupe est pleine!

**Depuis lundi 27 février, les ouvriers de la maison de champagne Mumm, à Reims, sont en grève, et la production est totalement à l'arrêt.**



Plusieurs raisons expliquent la colère de la soixantaine de bouteilleurs de cette entreprise. La première est la décision de la direction de faire passer en journée ceux qui travaillent en équipe, avec à la clé la perte d'une prime de plusieurs centaines d'euros. Il s'y ajoute le manque de personnel et les pressions constantes de la hiérarchie, qui provoquent parfois des accidents du travail. Les ouvriers reprochent enfin à la direction de changer les règles pour l'attribution au personnel de bouteilles de champagne gratuites ou à prix réduit.

L'entreprise appartient au groupe Pernod-Ricard, propriété de la famille Ricard, deuxième groupe de vins et spiritueux derrière LVMH, qui a vu ses profits

exploser l'an dernier avec 1,7 milliard d'euros, en hausse de 29 %.

Chaque matin, les travailleurs se retrouvent pour voter la reconduction de la grève. Ils demandent désormais une compensation financière pour les jours de grève car, pour eux, c'est la direction qui, par ses décisions, est à l'origine du conflit.

Pour toute réponse, la direction a décidé vendredi 3 mars de fermer les portes de l'entreprise, désormais gardées par un vigile, et de demander à ceux des bureaux de faire du télétravail.

Les travailleurs ont répondu par la reconduction de la grève jusqu'au mardi 7 mars, pour participer à la journée de grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites.

**Correspondant LO**

## Hôpitaux de Paris (AP-HP): pas de silence dans les rangs

**Un quatrième rassemblement de soutien à Aurélie Jochaud, avec comme à chaque fois plus d'une centaine de personnes, s'est tenu le 6 mars.**

La direction de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris), ne supporte pas que des soignants aient clairement exprimé que le sous-effectif perturbait la bonne marche de leur service.

Aurélie, infirmière à l'hôpital Saint-Antoine, déjà convoquée à un entretien disciplinaire, bénéficie heureusement d'un large soutien de ses collègues et de son syndicat, la CGT. Le rassemblement du 6 mars s'est tenu devant la salle de l'hôpital Saint-Antoine où était prévue une réunion du CSE central de l'AP-HP, auquel elle est élue. Les représentants de la CGT, ainsi que de FO et de SUD, ont exigé que la menace de sanction soit immédiatement levée.

Le directeur général de l'AP-HP, Revel, n'a pas osé se montrer – la séance du CSE a été reportée – et encore moins affronter ceux

qui protestaient à l'extérieur. Mais son adjointe a dit qu'Aurélie écoperait d'un avertissement, la plus petite des sanctions. Le rassemblement s'est clos au cri de: « Pas de sanction pour Aurélie ».

Dans cette affaire, c'est la dénonciation du sous-effectif permanent à l'hôpital qui gêne la direction. Non pas qu'elle le nie: Revel a reconnu publiquement qu'il manquait au moins mille infirmiers dans les 39 hôpitaux qu'il dirige, sans parler des autres catégories d'hospitaliers. Il prétend même restaurer l'attractivité de l'AP-HP... tout en sanctionnant une infirmière.

Mais les dirigeants du système hospitalier craignent que les salariés parlent ouvertement de leurs conditions de travail déplorables et des paies toujours à la traîne de l'inflation. Ils ne veulent pas

que les hospitaliers dénoncent le sous-effectif et ses causes – notamment l'étranglement financier des hôpitaux publics – et encore moins qu'ils songent à s'organiser et à agir collectivement contre cette situation.

Le contexte général de la lutte contre la réforme des retraites inquiète aussi certainement la direction de l'AP-HP, qui parie sur la résignation des travailleurs hospitaliers. Comme l'a déclaré Aurélie: « Elle voudrait qu'on baisse la tête et qu'on accepte tout. Eh bien non! »

La mobilisation amorcée à Saint-Antoine, avec un écho dans d'autres hôpitaux de l'AP-HP, a imposé un recul à la direction. Certes il reste une sanction symbolique, qui ne peut toutefois pas camoufler le succès de ceux qui se sont dressés contre cette injustice. C'est un encouragement, bien au-delà de Saint-Antoine, à reprendre le chemin de la contestation la plus large.

**Correspondant LO**

# Novares – Libercourt: pour de vraies augmentations

L'usine Novares à Libercourt, dans le Pas-de-Calais, fournit en flux tendu des pièces plastiques pour les chaînes de montage de Toyota Onnaing.

À l'occasion des négociations salariales, deux réunions ont été organisées centralement courant février et début mars entre direction et syndicats de tous les sites du groupe. Pour calculer l'inflation, la direction a pris en compte les années 2019, 2020, 2021 et a osé affirmer qu'elle était seulement de 3,2%. Pas question donc pour elle d'augmenter les salaires.

Depuis janvier, conscients qu'ils n'obtiendront rien sans se battre, beaucoup de travailleurs de l'usine se disaient prêts à la grève pour obtenir des

augmentations. Les discussions ont été nombreuses. Beaucoup ont vu que l'usine de Toyota Onnaing avait été classée première usine de France en termes de volume. « Dans chaque voiture Toyota, il y a du Novares et il n'y a jamais eu autant de voitures produites. C'est donc que les actionnaires ont de l'argent », a été un argument largement partagé.

Lundi 6 mars, la grève a donc démarré à 6 heures. Très suivie parmi les trois équipes, elle mobilise environ 160 ouvriers sur les 250 embauchés que compte l'usine. Les discussions



Le 6 mars.

tourneront principalement autour de l'augmentation des prix. Le soir, les grévistes ont appris que, faute de pièces, Toyota mettait en chômage partiel l'équipe du mardi matin. Et mardi matin d'autres usines du groupe, celles de

Villers-Bretonneux dans la Somme, de Strasbourg, et de Sainte-Marguerite dans les Vosges, se mettaient aussi en grève. Le rapport de force évolue ainsi en faveur des ouvriers.

Une réunion entre syndicats et direction devait

avoir lieu dans la journée du mardi 7 mars. Mais, pour une reprise du travail, les grévistes veulent de réelles augmentations de salaire d'au moins 200 euros, et une prime Macron de 1500 euros.

Correspondant LO

# Cémoi – Tinchebray: la grève était dans les tablettes

La quasi-totalité des 220 ouvrières et ouvriers de la chocolaterie Cémoi de Tinchebray, dans l'Orne, ont fait grève trois jours pour l'augmentation des salaires et la garantie de la pérennité du site de production.

L'usine emploie 220 salariés en trois équipes. C'est à deux heures du matin, le lundi 27 février, que l'équipe de nuit a démarré la grève, suivie par celle du matin puis celle d'après-midi.

Cémoi a été racheté par le groupe belge Sweet

Products en juillet 2021. Au moment du rachat, Cémoi était alors composé de seize sites, dont onze en France. Aujourd'hui il en manque deux. Le premier, situé à Molsheim dans le Bas-Rhin a été fermé et ses 25 salariés licenciés. Le second, situé à

Sorbiers dans la Loire, qui employait 122 salariés, a été vendu au géant industriel de l'agro-alimentaire Savencia.

Ces restructurations successives inquiètent à juste titre les travailleurs de Cémoi, d'autant plus que le nouveau propriétaire du groupe a fermé d'autres usines en Belgique. C'est pourquoi, en plus d'une augmentation générale de 8% des salaires, ceux de

Tinchebray tenaient à ce que la direction s'engage sur le fonctionnement du site dans la durée. C'est ce qu'ils ont obtenu après trois jours de grève totale, ainsi qu'une augmentation générale de 6%, une augmentation individuelle de 1,2% et une prime pour le pouvoir d'achat de 500 euros. Celle-ci couvre les trois jours de salaires perdus, qui seront retirés de la paie à raison d'un jour par mois.

La dernière grève à Tinchebray remonte à 2001. Ces trois jours de grève étaient donc une première pour une grande majorité des participants et ils ont permis aux grévistes de prendre conscience de leur force collective. Quant au patron, pour qui cette grève a été une très mauvaise surprise, il a pu vérifier ce dicton bien connu: « Pas de bras, pas de chocolat! »

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# États-Unis : le fléau du travail des enfants

Une enquête du *New York Times*, publiée le 25 février, révèle l'ampleur de l'exploitation d'adolescents migrants arrivés seuls aux États-Unis.

Âgés de 12 à 16 ans, ils viennent principalement du Guatemala, du Honduras ou du Venezuela. Ayant fui la misère, rêvant d'une vie meilleure et de pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles, ils se retrouvent couvreurs en Floride, désosseurs dans les abattoirs du Delaware ou scieurs de planches au Dakota du Sud. Certains travaillent à la chaîne, de nuit, dans des usines agroalimentaires du Michigan, ou livrent des repas à New York, quand d'autres encore travaillent

pour des sous-traitants automobiles dans l'Alabama.

Lors des deux dernières années, plus de 250 000 jeunes sont entrés seuls aux États-Unis. D'après les estimations des journalistes du *New York Times*, au moins les deux tiers d'entre eux sont ainsi exploités dans tous les secteurs de l'économie, notamment par des grands groupes capitalistes comme General Motors, Ford, Pepsi ou encore Walmart.

Face à l'ampleur du scandale, le président Joe Biden s'est senti obligé de réagir



Un enfant migrant de 14 ans travaillant dans le bâtiment.

en promettant un renforcement des contrôles ainsi que des sanctions. C'est

pourtant ce même Biden qui, ne voulant pas financer les places d'hébergement en

foyers gérés par le ministère des Affaires sociales qui seraient nécessaires, a exigé que les jeunes en soient mis dehors plus rapidement. Ce faisant, non seulement il les prive de scolarité mais il les livre à la rapacité patronale. Les capitalistes américains, qui ne sont pas prêts à se passer de cette main-d'œuvre bon marché, exigent d'ores et déjà un assouplissement de la législation sur le travail des mineurs.

Le travail des enfants est un vieux fléau du capitalisme, avec la misère qui l'accompagne. Une raison de plus pour s'en débarrasser.

David Mencas

## Le mariage dès 13 ans

Un récent reportage radiophonique est venu rappeler que, dans le pays le plus riche du monde, en moins de vingt ans, près de 300 000 mineurs ont été mariés à des adultes. Parfois, il s'agit de jeunes filles d'à peine plus de 10 ans. Aujourd'hui, 43 États sur 50 autorisent cette pratique barbare.

En Californie, près de 25 000 enfants ont été mariés ainsi entre 2000 et 2018. Un ex-sénateur raconte qu'en 2017 une jeune fille de 16 ans est venue l'alerter sur le fait que, dans son école, une élève de 13 ans allait être mariée par ses parents. C'était en plein milieu de la Silicon Valley, là où se trouvent implantées de grandes multinationales de l'électronique. Dans cet État, il n'y a aucune limite d'âge au mariage. En dessous de 17 ans, les services sociaux doivent vérifier qu'il n'y a pas suspicion de contrainte, mais il suffit du consentement d'un parent et de l'approbation d'un juge pour que l'affaire soit conclue.

Le calvaire de ces jeunes filles ne s'arrête pas là. Une militante d'une association qui lutte contre ces mariages, Fraidy Reiss, elle-même mariée de force à l'âge

de 19 ans à New York dans la communauté juive orthodoxe, explique que son association ne peut venir en aide aux mineures. « *Beaucoup de mineures nous appellent, dit-elle. Malheureusement, nous ne pouvons rien faire pour elles, nous n'en avons pas le droit. Celles qui fuient le domicile conjugal ou celui des parents sont considérées comme des fugueuses. Elles sont reconduites chez elles par la police.* »

Dawn Tyree, une autre militante, a été mariée à l'âge de 13 ans à quelqu'un qui en avait vingt de plus et la violait depuis ses 11 ans. Le mariage a couvert les exactions de son bourreau en le protégeant de

toute poursuite judiciaire. À 16 ans, elle s'est enfuie avec un bébé et une enfant de quatre ans. Ensuite, pendant toute une période, elle a dû se cacher et vivre sans abri, accompagnée de ses deux enfants, parce qu'elle était mineure et considérée comme fugueuse hors la loi.

Dans beaucoup de pays du monde où les traditions les plus réactionnaires persistent, c'est au nom de celles-ci que des jeunes filles sont livrées comme des esclaves à leur futur mari. Aux États-Unis, les mêmes horreurs sont permises au nom de la « *liberté* », sous prétexte que le mariage est « *un droit fondamental* ».

Pierre Royan

HINDA SCHUMAN



Manifestation dénonçant le mariage des enfants en Pennsylvanie.

## République démocratique du Congo : le mépris colonial de Macron

Lors de sa visite en République démocratique du Congo le 4 mars, Emmanuel Macron a tenu des propos que la présidence du pays a elle-même qualifiés de « *paternalisme aux relents françafricains* ».

« *Vous n'avez pas été capables de restaurer la souveraineté, ni militaire, ni sécuritaire. Il ne faut pas chercher des coupables à l'extérieur* » a déclaré Macron en s'adressant au président congolais Tshisekedi. « *Bâtissez une armée solide, construisez la sécurité autour de l'État, faites passer la justice transitionnelle pour que vous n'ayez pas de criminels de*

*guerre encore en responsabilité ou sur le terrain* », a-t-il ajouté.

Proclamer que, si les habitants du continent africain subissent la misère et souvent la guerre, ils n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes est une constante dans les discours de Macron. Il entend dédouaner les « *coupables à l'extérieur* », autrement dit les

pays impérialistes, qui ont modelé le sort du continent et de ses habitants, particulièrement au Congo, dont la population a été décimée par l'esclavage. Oubliées aussi les immenses richesses pillées par les trusts multinationaux, ainsi que l'état de guerre permanente entretenu par les interventions militaires, comme celle de la France au Rwanda.

Donner des leçons à leurs victimes est un des aspects de la morgue et du mépris des dirigeants impérialistes.

Daniel Mescla

## 27, 28 et 29 mai : la fête de Lutte ouvrière

L'édition 2023 de la fête de Lutte ouvrière aura lieu samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mai à Presles (Val-d'Oise). Nous publierons dans les prochaines semaines des précisions sur le programme de ce rassemblement politique et festif.

La carte d'entrée à la

<https://fete.lutte-ouvriere.org/>

fête est au tarif promotionnel de 15 euros en prévente jusqu'au samedi 15 avril. Les bons d'achat coûtent 4 euros, pour une valeur de 5 euros pendant la fête.

Nos amis peuvent se procurer cartes et bons auprès de nos camarades, ou sur notre site

